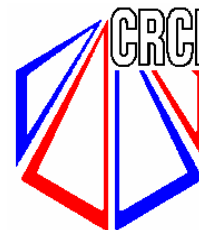




Motion relative à **L'AUTOROUTE A 24**

Votée à l'Assemblée Générale du 5 juin 2003



Nord – Pas de Calais

La CRCI Nord Pas de Calais :

- **Confirme à nouveau son attachement à une réalisation urgente du projet A24 entre Amiens et la frontière belge et notamment du tronçon Lille-Béthune.**
- **Souhaite que cette autoroute soit réalisée dans le cadre d'une concession afin d'une part d'accélérer sa réalisation, d'autre part d'être financée plutôt par l'utilisateur que par le contribuable.**

- **Approuve sans réserve les conclusions des rapports DATAR et de la Mission IGF/CGPC sur ce projet.**

Rapport d'audit IGF/CGPC

« Le projet d'autoroute A24 Amiens-Lille est prioritaire pour maintenir la capacité de la partie nord du grand axe de transit européen nord-sud. Afin de donner sa pleine efficacité au projet il apparaît très souhaitable que les études et consultations intègrent la totalité du projet jusqu'à la frontière belge. Le dossier qui sera établi pour le débat public devra permettre de trancher en toute connaissance des avantages et inconvénients des variantes POS et RING dans l'agglomération lilloise ».

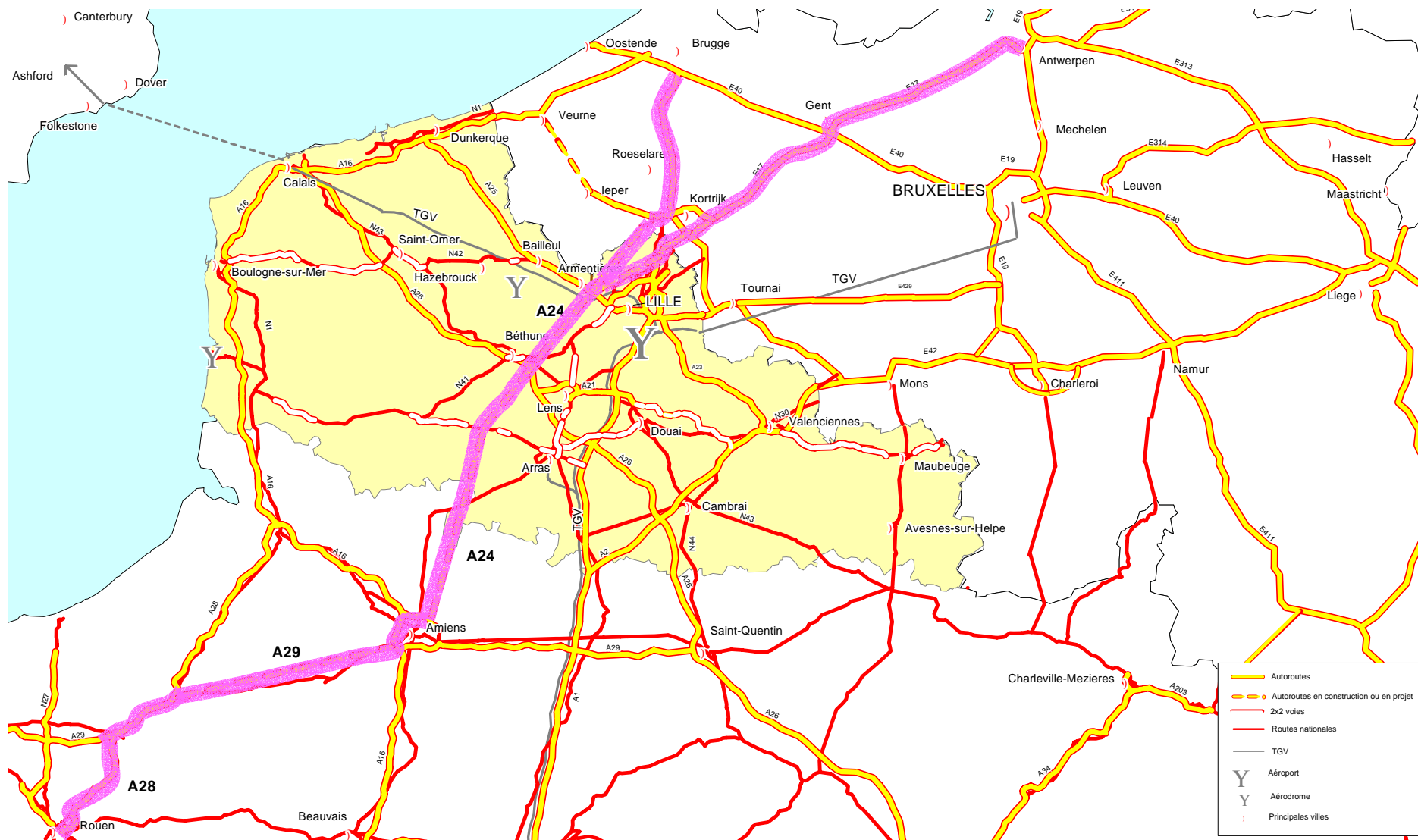
- **Rappelle qu'une concertation sur le projet a déjà eu lieu entre 1991 et 1994. Souhaite que le Débat Public qui aura lieu à l'automne à l'initiative de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) mette d'abord en avant l'intérêt public du projet pour l'ensemble de la collectivité.**

- **Rappelle que les quelque 90 000 entreprises commerciales industrielles et de services du Nord/Pas de Calais, employant près d'un million de salariés et qui sont partie intégrante de l'intérêt collectif, soutiennent sans réserve ce projet.** Celui-ci, non seulement répond à leurs besoins mais aussi est le moins coûteux pour les finances publiques car largement payé par l'utilisateur.
- **Demande instamment, qu'au delà du Débat parlementaire du printemps et du Débat Public de l'automne 2003, des décisions irrévocables soient prises rapidement par le Gouvernement pour mettre en œuvre ce projet dans les meilleurs délais.**



NORD-PAS DE CALAIS

SITUATION DU PROJET A24 AMIENS-FRONTIERE BELGE DANS LE MAILLAGE AUTOROUTIER DE L'EUROPE DU NORD



Réalisation: CRCI Nord-Pas de Calais Juin 2003